

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur
- VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984
- VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches
- VU l'arrêté du 13 février 1992
- VU les rapports des rapporteurs

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mme THOREL-HALLEZ Sabine

À présenter une habilitation à diriger des recherches en : Sciences de l'éducation

Sur le sujet suivant : Danse(s), identité(s) et inégalité(s) de genre à l'école : des pratiques d'enseignement aux dispositifs de formation

La présentation aura lieu : le 03/07/2023 à 14h00 – Salle F0.13 Campus Pont de Bois - Rue du Barreau - Maison de la recherche - Bâtiment F - Villeneuve d'Ascq 59653

- Désigne :

Garante – PAGONI Maria – Professeure des universités – Université de Lille
Rapporteuse – VERSHEURE Ingrid – Professeure des universités – Toulouse 2 Jean Jaurès
Rapporteuse – COUCHOT-SCHIEX Sigolène – Professeure des universités – CY Cergy Paris Université
Rapporteur – FILIOT Jean-Paul – Maître de conférences – Lyon 1
Membre – ZAID Abdelkarim – Professeur des universités – Université de Lille

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 19/06/2023

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales
Pr Isabelle FOURNIER**

